

# Quoi de neuf ? Bulletin d'information du réseau Loup

Numéro 9, juillet 2002

## SOMMAIRE

### LES DONNÉES DU RÉSEAU LOUP

Les données recueillies sur la période octobre 2001-mars 2002  
Présence du loup sur l'arc alpin français  
Les dommages sur les troupeaux domestiques

### FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

De l'utilisation des fiches réseau  
Réactualisation de la base de données correspondants

### PAROLE DE CORRESPONDANT

### POUR EN SAVOIR PLUS

Revue des cas d'attaques sur l'homme



Antenne life loup  
Micropolis, La bérardie  
F-05000 Gap

Téléphone : 04 92 56 05 71  
Fax : 04 92 56 05 71  
Messagerie : rezoloup@oncfs.gouv.fr

Rédaction : T. Dahier, C. Duchamp

Conception : ONCFS

Diffusion : DDAF

Le réseau loup s'intègre dans le programme européen

LIFE Nature « Le retour du loup en France »

(MATE, DG XI Bruxelles)

Ce bulletin est destiné aux membres du réseau Loup. Toute utilisation des données publiées dans ce bulletin est soumise à autorisation de la part de l'animateur du réseau loup.



## LES DONNÉES RECUEILLIES SUR LA PÉRIODE OCTOBRE 2001 À MARS 2002.

L'ensemble des indices (dommages sur troupeaux domes-

tiques et autres indices de présence) recueillis sur la période octobre 2001 à mars 2002 figurent en annexe de ce Quoi de neuf ? (3 pages constats de dommages, 1 page bilan indices Mercantour, 6 pages indices hors Mercantour).

### PRÉSENCE DU LOUP SUR L'ARC ALPIN FRANÇAIS (figure 1)

#### Secteurs de présence permanente

**Mercantour** : Les 4 zones de présence permanente connues historiquement (Vésubie-Roya, Vésubie-Tinée, Moyenne Tinée et Haute Tinée) ont été retrouvées en 2001. Ces 4 secteurs regroupent 12 individus l'hiver 2001/2002 contre respectivement 14 et 19 les deux hivers précédents. Cette diminution de l'effectif estimé concerne toujours les secteurs de Vésubie-Tinée et Moyenne-Tinée. Aucun cas de mortalité n'a cependant pu y être recensé.

Sur le versant italien, la présence du loup est toujours attestée sur le Valle Pesio. Ces loups effectuent toujours des incursions régulières sur les communes de Tende et de la Brigue. Deux morts naturelles y ont été recensées en 2001. Par ailleurs, une nouvelle zone de présence permanente a été mise en évidence en Italie dans la province d'Impéria. Les loups présents sur ce secteur pourraient être responsables des dommages enregistrés sur le secteur français de la vallée de la Bendola, (Marrucco et Lequette, *com pers.*).

Enfin la présence permanente du loup est toujours identifiée sur le versant italien dans différents vallons adjacents à la Valle Stura sans qu'il soit possible de savoir avec certitude s'ils sont différents des individus présents sur le versant français. En effet, tout au long de ce secteur très montagneux plusieurs traces traversant la frontière ont été relevées (Ricci, *comm. pers.*). Seules les analyses génétiques conjointes entre France et Italie permettront de savoir s'il s'agit de meutes différentes ou non.

**Monges** : La continuité de présence du loup a été confirmée par les derniers résultats d'analyses génétiques (tableau 1) Au cours de l'hiver 2001/02, les deux seuls relevés de traces réalisés font état d'un seul individu.

**Queyras** : La présence permanente du loup y est toujours mise en évidence, en particulier par les analyses génétiques (tableau 1). Les dernières données de l'hiver 2001/2002 recensent deux observations visuelles fiables et deux traces donnant respectivement 7 et 8 animaux dans cette meute. Des excursions de loups dans le Val Pellice laissent penser à un débordement de ces individus sur le versant italien (Meneguz, *comm. pers.*).

Rappel: 1 cas de mortalité, par collision, avait été enregistré en Janvier 2001 sur ce secteur.

**Béal-Traversier** : ce massif a été distingué de celui du Queyras en 2000, car des indices ont été retrouvés simultanément dans les deux secteurs. De plus, l'ensemble

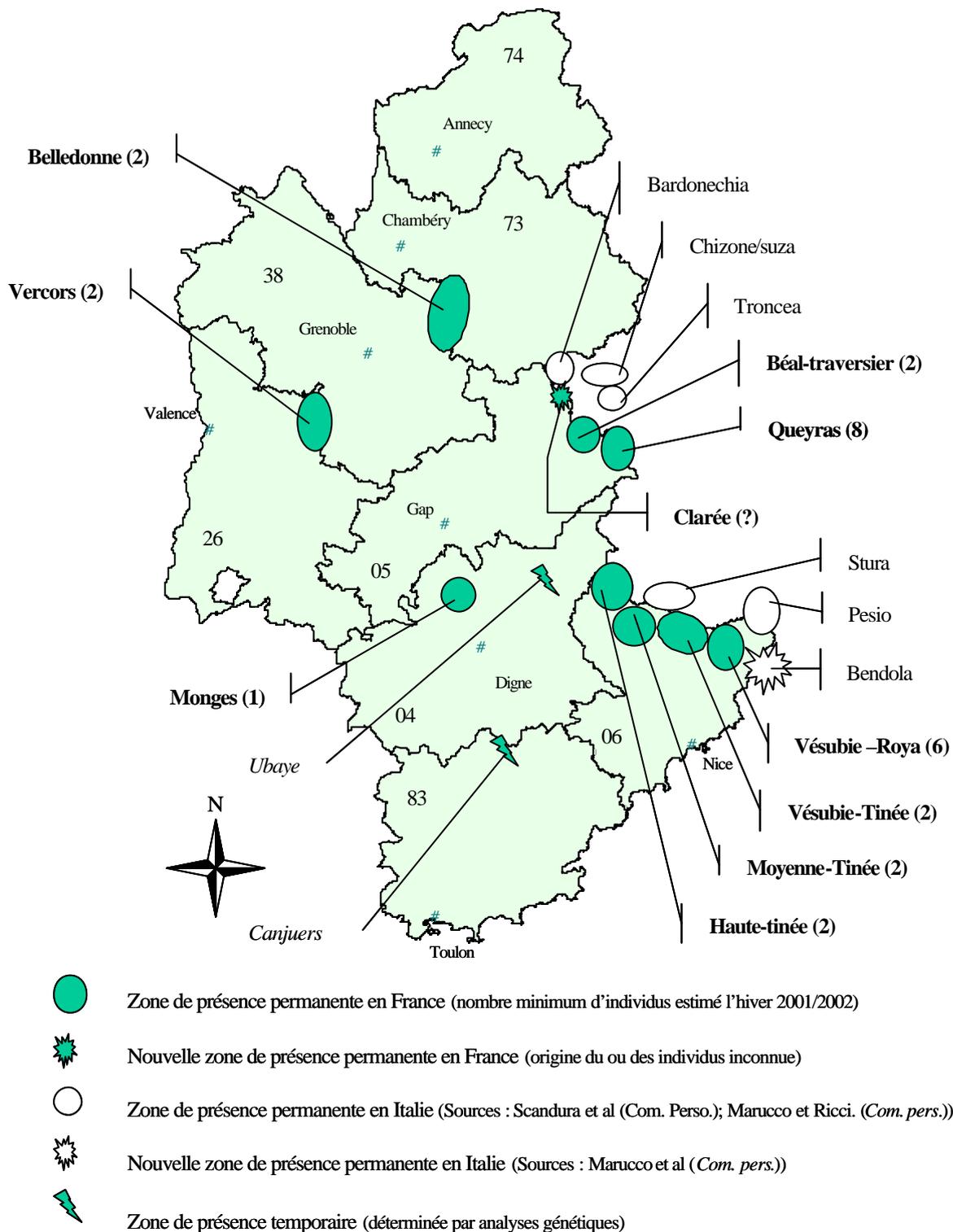
de ces 2 zones couvre 450 km<sup>2</sup> pouvant correspondre à la surface de 2 territoires moyens de loups en Europe (200-250 km<sup>2</sup>). Les analyses génétiques individuelles devraient permettre de confirmer ou infirmer cette appréciation de terrain. Ce dernier hiver, la taille de groupe relevée était au minimum de 2 animaux.

Un cas de braconnage a été noté en 2001 par le service départemental de l'ONCFS des Hautes-Alpes (cadavre retrouvé). La procédure d'instruction judiciaire est en cours.

**Clarée** : Suite à la découverte de quelques indices dont un excrément identifié « loup » par analyses génétiques (tableau 1), ce secteur, qui était en zone temporaire l'hiver dernier, passe cet hiver 2001/02 en zone permanente selon la définition retenue (indices de présence retrouvés 2 hivers consécutifs après mise en évidence de la présence du loup par la génétique). Un seul relevé de traces a été réalisé sur ce secteur ce qui ne permet pas d'apprécier la taille de groupe. L'origine des animaux n'est de même pas connue. Ce secteur pourrait être en relation avec celui du val Bardonechia sur le versant Italien. Par ailleurs deux secteurs de présence sont toujours identifiés dans deux autres vallons Val Chisone/Suza et Val Tronca (Scandura, *com. pers.*). A noter, la disparition par accident de 2 animaux sur le secteur de Bardonechia en Italie en 2001.

**Vercors** : La zone de présence concerne toujours essentiellement la réserve naturelle des Hauts Plateaux où de nouvelles analyses génétiques ont confirmé la continuité de présence de l'espèce (tableau 1). Les relevés de traces de l'hiver 2001/2002 font tous états de 2 animaux. Aucune reproduction n'a été mise en évidence, ni au travers des observations visuelles, ni via les sessions de wolf-howling réalisées par les agents du PNR Vercors.

**Belledonne** : La présence du loup est toujours attestée sur ce secteur, en particulier par les analyses génétiques (tableau 1). Les traces relevées, associées à des écoutes de hurlements, permettent de confirmer la présence d'au moins 2 individus à la fin de l'hiver 2001/2002. A noter qu'un relevé de traces effectué début avril faisait état de 3 individus mais celui-ci n'a pas pu être totalement documenté (en particulier sur l'aspect de la voie) pour pouvoir conduire à une identification certaine.



**Figure 1 : répartition des zones de présence du loup en 2001**

N.B. les ellipses ne représentent pas des limites de territoire  
(elles relèvent d'une appréciation des données de terrain ; les mêmes individus pourraient fréquenter deux secteurs différents en particulier entre les versants français et italien)

### Secteurs de présence temporaire

**Canjuers** : Depuis 1997, aucun élément ne venait documenter ce site où le réseau n'a été créé qu'en 2001. Quelques indices et surtout 2 excréments identifiés « loup » collectés cet hiver 2001/02, ont permis de montrer de nouveau la présence, au moins temporaire, de l'espèce sur ce secteur.

**Ubaye** : Les analyses génétiques réalisées sur des excréments collectés ce printemps dans le massif du Bachelard confirment une présence, au moins temporaire, de l'espèce dans cet espace interstitiel encore vacant, entre la Haute Tinée (06) et le Queyras (05). Les quelques dommages observés sont par contre toujours situés plus à l'est sur les alpages limitrophes de la Haute-Tinée.

**Cheiron (06)** : En 2001, aucun indice ne venait étayer une suspicion de présence de l'espèce dans ce secteur. Cependant, une observation visuelle, réalisée en avril 2002 par un

particulier dans le jardin de sa villa situé en périphérie de la commune de Vence, associée à une collecte de poils identifiés « loup » par analyses génétiques (tableau 1) ont mis en évidence la présence, au moins temporaire, de l'espèce sur ce nouveau secteur.

### Autres secteurs

Parmi les 3 nouveaux foyers de dommages observés en 2001 (cf Quoi de neuf ? n°8), seul Canjuers a été confirmé comme nouveau secteur de présence temporaire. Sur les deux autres secteurs (Taillefer en Isère et Hauts forts en Haute Savoie), aucun indice probant n'est venu confirmer les éventuelles suspicion de présence de l'espèce.

Les résultats négatifs des analyses génétiques conduites sur d'autres secteurs des Alpes où la présence du loup n'a jamais été attestée (Jabron, Dévoluy, Cheiron, Diois, Aravis, Tarentaise) n'apporte pas d'éléments nouveaux (tableau 1).

**Tableau 1 : Analyses génétiques spécifiques réalisées en mars 2002**

Analyses effectuées par le Laboratoire de Biologie des Populations d'Altitude (UMR-CNRS 5553 BP53 38 041 GRENOBLE CEDEX 09)

Dpt	Indice (1)	Date	Commune	Massif	Espèce identifiée (2)	Lignée génétique
04	F	10/03/02	Curel	Jabron	#	
04	F	05/11/01	Turriers	Monges	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
04	F	01/12/01	La Robine sur Galabre	Monges	#	
04	F	18/12/01	Bayons	Monges	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
04	S	27/12/01	Bayons	Monges	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
04	F	19/01/02	Esparron	Monges	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
04	F	02/02/02	Bayons	Monges	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
05	F	26/07/01	Arvieux	Béal-Traversier	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
05	F	28/09/01	La Roche de Rame	Béal-Traversier	#	
05	F	23/10/01	Château ville vieille	Béal-Traversier	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	
05	F	18/12/01	Arvieux	Béal-Traversier	#	
05	F	21/01/02	Arvieux	Béal-Traversier	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
05	F	30/01/02	Guillestre	Béal-Traversier	#	
05	F	21/06/01	Ceillac	Queyras	#	
05	F	09/08/01	St Véran	Queyras	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
05	F	20/02/01	Névache	Clarée	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
05	P	28/07/01	Névache	Clarée	#	
05	F	28/09/01	Névache	Clarée	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
05	F	01/02/02	Val des Près	Clarée	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
05	P	16/02/02	Val des Près	Clarée	#	
05	F	30/12/01	Savines le lac	Ecrins	<i>Vulpes vulpes</i>	
05	P	09/01/02	St Disdier	Dévoluy	#	
06	P	16/03/02	St Vallier de Thiey	Cheiron	#	
06	P	02/02/02	Pierlas	Mercantour	#	
06	P	25/04/02	Vence	Cheiron	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
26	F	25/01/01	Marignac en Diois	Diois	#	
26	F	05/06/01	Bellegarde en Diois	Diois	#	
26	F	01/02/02	Boulc	Diois	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	
26	S	03/03/01	St Agnan en Vercors	Vercors	illisible	
26	F	09/07/01	St Martin en Vercors	Vercors	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	

Tableau 1 (suite)

Dpt	Indice (1)	Date	Commune	Massif	Espèce identifiée (2)	Lignée génétique
26	F	10/08/01	Creyers	Vercors	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
26	P	22/08/01	St Agnan en Vercors	Vercors	#	
26	F	22/01/02	St Martin en Vercors	Vercors	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
26	F	08/02/02	St Martin en Vercors	Vercors	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	
38	P	28/08/01	Allevard	Belledonne	#	
38	F	12/10/01	La Combe de Lancey	Belledonne	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
38	F	22/01/02	La Chapelle du Bard	Belledonne	#	
38	F	22/01/02	La Chapelle du Bard	Belledonne	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
38	F	25/01/02	La Chapelle du Bard	Belledonne	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
38	F	11/02/02	La Chapelle du Bard	Belledonne	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
38	F	29/10/01	Chichilianne	Vercors	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
73	P	05/06/01	Ugine	Aravis	#	
73	F	06/07/01	Valloire	Maurienne	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
73	F	28/07/01	Valloire	Maurienne	inexploitable	
73	F	30/07/01	Valloire	Maurienne	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	
73	F	21/08/01	Val d'Isère	Tarentaise	<i>Vulpes vulpes</i> (Renard)	
83	F	12/01/02		Canjuers	<i>Canis familiaris</i> (Chien)	
83	F	26/02/02	Aiguines	Canjuers	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour
83	F	26/02/02	Aiguines	Canjuers	<i>Canis lupus</i> (Loup)	Italie / Mercantour

(1) type indices : F=fécès, P=poils, S=sang

# : analyse impossible, perte à l'amplification

## LES DOMMAGES SUR LES TROUPEAUX DOMESTIQUES

### Bilan 2001

En 2001, 455 constats de dommages ont été établis dans les huit départements concernés par le réseau loup. Parmi ces constats, 372 attaques, regroupant 1830 victimes, ont fait l'objet d'une indemnisation pour un montant d'un peu plus de 2 millions de francs (315 000 euros)(tableau 2).

Quatre vingt douze pour cent des constats de dommages indemnisés ont été établis dans des secteurs où la présence

permanente de l'espèce était connue en 2000 : Mercantour (Alpes Maritimes, 70 % des dommages), Monges (Alpes de Haute Provence, 5 % des dommages), Queyras/Béal-Traversier (Hautes Alpes, 5 % des dommages), Vercors (Drôme et Isère, 7 % des dommages) et Belledonne (Isère et Savoie, 5 % de dommages). Cinq pour cent ont été établis dans des secteurs où la présence au moins temporaire de l'espèce avaient déjà été attestée en 2000 (Clarée dans les Hautes-Alpes), dans les années précédentes (Haute-Maurienne en Savoie) ou au début de l'année 2002 (Canjuers dans le Var). Les trois pour cent restant ont été établis dans des secteurs où la présence, même temporaire, du loup n'a jusqu'à présent pas été attestée

Tableau 2 : bilan 2001 des dommages sur les troupeaux domestiques

Département	Nombre de constats établis	Nombre d'attaques indemnisées			Nombre de victimes indemnisées			Montant financier (francs)
		Hors dérochement	Dérochement	Total	Hors dérochement	Dérochement	Total	
Alpes Maritimes <sup>(1)</sup>	277	257	3	<b>260</b>	1016	136	<b>1152</b>	1 356 535
Alpes de Haute Provence	31	22	0	<b>22</b>	85	0	<b>85</b>	103 894
Hautes Alpes	46	28	0	<b>28</b>	97	0	<b>97</b>	126 969
Drôme	7	4	0	<b>4</b>	12	0	<b>12</b>	15 550
Isère	56	40	1	<b>41</b>	164	228	<b>392</b>	369 838,5
Savoie	17	13	0	<b>13</b>	72	0	<b>72</b>	74 780
Haute Savoie	15	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	0
Var <sup>(2)</sup>	6	4	0	<b>4</b>	20	0	<b>20</b>	21 100
<b>Total</b>	<b>455</b>	<b>368</b>	<b>4</b>	<b>372</b>	<b>1466</b>	<b>364</b>	<b>1830</b>	<b>2 068 666,5</b>

(1) des recours sont encore possible en groupe de suivi local

(2) les décisions d'indemnisation ne nous ont pas été communiquées pour les 2 derniers dossiers.

### Evolution des dommages depuis 1993

Sur l'ensemble des départements, le volume de dommages observés en 2001 est similaire à celui observé en 2000 (372 attaques indemnisées contre 371) ; le nombre de victimes est cependant supérieur, y compris pour les seules victimes directes (1466 en 2001 contre 1276 en 2000).

L'évolution des dommages est cependant différente selon les massifs concernés.

Dans le Mercantour, les dommages indemnisés ont augmenté en 2001. Cet accroissement est lié à deux facteurs. D'une part, une augmentation de la part des dommages indemnisés ; en effet, le nombre de constat établi est similaire en 2000 et 2001 (279 contre 277) mais le pourcentage de dossiers indemnisés est passé de 85 à 94%, essentiellement car le nombre de constats classés « invérifiable » a chuté de 17 à 8%. D'autre part, une augmentation des dommages sur le secteur Beuil-Pierlas-

Ilonse qui était moins concerné jusqu'à présent (27 attaques en 2001 contre 5 en 2000 et 14 en 1999).

Dans le Queyras-Béal Traversier, les dommages indemnisés sont en diminution. Cette décroissance est essentiellement liée à une diminution des dommages sur la partie Béal-traversier alors qu'au moins deux loups sont toujours présents sur ce secteur d'après les éléments relevés lors du suivi hivernal. La relation avec un fort investissement des éleveurs et des organismes institutionnels pour la mise en place des moyens de prévention est observée, sans pour autant prouver le lien de cause à effet.

En Belledonne, une décroissance est observée essentiellement en liaison avec une diminution des dommages recensés dans le département de l'Isère sans qu'aucun facteur explicatif ne puisse être avancé.

Dans les autres massifs, le niveau de dommages est resté similaire à ce qui a été observé en 2001.

### **DE L'UTILISATION DES FICHES RÉSEAU**

Afin de faciliter le traitement des données réseau, nous souhaitons faire un certain nombre de rappels :

#### **1. sur la rédaction des fiches indices :**

-il est nécessaire de compléter autant que possible les données techniques (exemple : longueur du pas, allure de la voie pour la fiche trace...). En effet, ces éléments nous sont nécessaires pour une validation basée sur la convergence de critères. En leur totale absence, les fiches sont considérées comme « invérifiable ».

-n'oubliez pas les cartes de localisation (avec l'emplacement bien lisible, même après photocopie...). Cet élément nous est indispensable pour établir les synthèses cartographiques annuelles.

#### **2. sur la restitution des fiches de synthèse (protocoles de suivi systématique) :**

Ces fiches sont établies par les correspondants impliqués dans les protocoles de suivi systématique instaurés sur les secteurs de présence permanente du loup. Elles doivent récapituler l'ensemble des sorties réalisées (positives ET négatives) au cours de l'hiver. Elles nous sont nécessaires pour établir les bilans des suivis hivernaux.

#### **3. Sur l'identification des échantillons prélevés :**

Les échantillons (excrément, poils) doivent être correctement identifiés. Sur le sachet, doivent figurer *a minima* le nom du correspondant, la date de récolte et la commune de découverte. Ces éléments sont indispensables pour un suivi correct des échantillons. Leur absence induit une NON PRISE EN COMPTE des échantillons concernés. En cas de suspicion « lynx », le préciser sur le sachet afin d'aiguiller directement l'échantillon vers JM. Vandel.

### **MISE À JOUR DE LA BASE DE DONNÉES CORRESPONDANT**

Pour mettre à jour notre base de données « correspondant », nous souhaitons procéder à un recensement (comme l'INSEE!...) des agents (ou

particulier) participant au réseau loup. Cela nous permettra d'une part de prendre en compte les mouvements de personnels, et d'autre part de prévoir, si le besoin s'en fait sentir, de nouvelles formations.

A cette fin, nous serions reconnaissant à chaque organisme (ou à chaque particulier) participant au réseau de nous retourner, les renseignements suivants :

Département :

Organisme :

Nom(s) agent(s)	Formation réseau			Coordonnées (adresse et tél. prof.)
	Biologie / indices (O/N)	Constats de dommages (O/N)	Année de formation	
Agent 1				
Agent 2				
...				

**ENFIN !!!**

Ce vendredi 22 février 2002, Ristolas, 7 h du matin, le jour se lève, il fait beau et froid (-15°). Je commence mes observations par suivre la trace d'un randonneur à skis, je l'aperçois à mi-pente à la sortie d'un mélézin. Sept chevreuils le précèdent dans la montée, visiblement dérangés par cette présence humaine. A 7h35, mon cœur s'arrête. J'aperçois à l'orée d'un jeune mélézin, un canidé que j'identifie très facilement pour être un loup tant la différence me paraît grande avec un chien. J'en hurlerais (de loup) presque de joie ! Fébrilement j'installe ma longue vue mais je ne le retrouve pas sur l'instant. Par contre je trouve deux loups dans le mélézin. Ils disparaissent derrière les arbres et je dois me déplacer pour essayer de mieux les suivre. Je retrouve un individu dans un vallon. Il est un peu plus gros avec une queue plus fournie et le pelage est peut être un peu plus foncé. En fait c'est certainement le premier que j'ai entraperçu. En suivant ses traces je retrouve effectivement les deux



© Samuel Michel

autres qui progressent de concert. Ces loups me semblent imposants, loin de l'image de petit loup de trente cinq kilos que j'avais dans la tête, le pelage d'hiver bien fourni y est peut être pour quelque chose. Je pense néanmoins être en présence d'un adulte et deux jeunes. L'adulte sort complètement des bois et gravit tranquillement les pentes enneigées. A 8h15 il s'arrête et par son mouvement de tête je me rends compte qu'il doit aboyer ou japper en direction des deux jeunes. A la sortie du bois les jeunes rejoignent l'adulte et au contact ils s'abaissent sur leurs pattes, les oreilles couchées et la queue battant très fort. L'adulte les a accueillis en remuant la queue bien haute puis ils ont repris leur progression. Arrivé sur la crête, l'adulte a regardé un coup à gauche, un coup à droite puis a disparu derrière la crête. Les plus jeunes sont arrivés cinq minutes plus tard puis ont à leur tour disparu sur le versant italien. Il est 8h45, mon observation aura duré 1h15.

Je décide alors d'atteindre leur piste en me dirigeant vers le secteur de ma première observation. Après une heure

de montée, un renard s'enfuit à mon approche; en croisant sa piste je m'aperçois qu'elle est ponctuée de tâches de sang. J'arrive alors sur un chevreuil mort que le renard avait tiré sur une dizaine de mètres. Effectivement plus haut il y a du sang de partout, des poils des morceaux d'entrailles et d'excréments. Là par contre, les traces de pattes n'ont plus rien à voir avec celle du Renard mais correspondent au Loup. Les loups sont arrivés par le haut; il y a eu une poursuite sur dix mètres en pente raide, un premier accrochage avec quelques poils et du sang, puis un peu plus bas une véritable prise avec beaucoup de sang et enfin le chevreuil a été tiré cinq mètres vers un replat pour être mangé. Le chevreuil était encore mou avec des traces de sang encore très frais. Il présentait des traces de consommation partielle : les entrailles avaient été attaquées ainsi que le museau, il manquait une patte et deux cuisseaux avaient été mangés. J'ai pensé que les loups avaient pu être dérangés en début de festin par le skieur de randonnée qui est effectivement passé à moins de trois cent mètres de là.

Cette journée fut suivie, quinze jours après, par une observation encore plus formidable d'un trio pendant plus de trois heures, certainement les mêmes. Après avoir attaqué et mangé un chevreuil, ils sont repartis pour s'installer sur un replat, bien au soleil où ils ont commencé une sieste de plus d'une heure. De temps en temps un des jeunes se déplaçait en s'amusant avec un morceau de viande. Les photos que j'ai pu faire (à travers la longue vue) pendant ces trois heures sont pour moi les plus belles.

D'autres observations ont suivi parfois sur un temps très court mais aussi très intéressantes sur le plan comportemental, comme ce jour où j'ai contacté un individu seul à 9 h du matin à 400m devant moi alors que je scrutais le versant depuis 6h du matin ! Il était certainement couché, invisible. Ensuite je l'ai à nouveau contacté à 14h en limite supérieure de forêt et j'ai pu assister pendant plus de dix minutes à l'attaque d'un Aigle royal sur ce Loup qui ne semblait pas trop inquiet mais qui devait parfois esquiver l'attaque en sautant de côté ! Il a continué de progresser dans la même direction en portant sa queue en panache. Je ne sais si l'aigle voulait le saisir, c'était plutôt une attaque d'intimidation pour éloigner un intrus.

J'ai eu beaucoup de chance mais j'ai pu retirer quelques indications de toutes ces observations. Il ne sert pas à grand chose de pénétrer dans le milieu. Avec une paire de jumelles et une longue vue, depuis le fond de la vallée vous avez beaucoup plus de chance de les contacter et sans déranger la faune. Et il faut surtout de la patience !...

Samuel MICHEL  
Molines en Queyras, mai 2002

## LA PEUR DU LOUP : UNE REVUE DES ATTAQUES SUR L'HOMME.

L'objectif de ce rapport était de compiler et d'examiner les données concernant les attaques de loup sur l'homme au cours des derniers siècles. Cette revue ne se veut pas exhaustive mais les sources utilisées ont été très larges. Celles-ci ont été principalement de deux ordres : d'une part les revues littéraires (scientifiques, médicales, historiques...) qui recensaient des cas bien documentés, d'autre part les apports de personnes ressources (biologistes travaillant sur les canidés dans l'hémisphère nord). Les données issues de la seule tradition orale ont été écartées car considérées comme trop peu fiable.

L'examen des données montre l'existence réelle d'attaques sur l'homme. Quatre cas de figure sont observés :

1. contamination par le virus de la rage : c'est de loin le cas le plus fréquent. Le loup n'est pas un réservoir de la maladie (i.e le loup n'est pas une espèce au sein de laquelle le virus de la rage peut se maintenir et ainsi contribuer à la pérennité d'une épidémie ; en Europe de l'ouest le vecteur sauvage principal de la rage est le renard, ndlr). Cependant, un loup enragé peut développer une forme dite « furieuse » qui, associée à ses capacités physiques (force, vitesse de déplacement), le rend particulièrement dangereux. Les cas d'attaques de loup enragé sont en nette diminution en Europe de l'ouest et en Amérique du Nord suite à la régression importante (voire l'éradication) de la rage. Ils persistent encore en Asie et dans une moindre mesure en Europe de l'est. Les cas mortels sont cependant en diminution depuis la mise au point des traitements anti-rabiques à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Les auteurs rappellent de plus que la principale source de contamination de l'homme reste le chien.

2. attaques « défensives » : elles sont peu fréquentes et aucun cas mortel n'a été recensé. Elles concernent essentiellement des bergers qui ont voulu défendre leurs troupeaux avec des moyens rudimentaires (bâton, pierre...). La littérature regorge *a contrario* de cas où des loups ont été capturés, voir déterrés de la tanière, sans avoir attaqué le piéteur.

3. comportement de « prédation ». Ces attaques sont rares. De plus, de nombreux cas concernent des données historiques qui peuvent être soumises à controverse (exemple : cas du Gévaudan en France). Le loup ne considère en effet pas l'homme comme une proie potentielle sauf dans des cas exceptionnels où les conditions écologiques sont radicalement modifiées (en particulier absence de proies sauvages, utilisation importante des proies domestiques, enfants laissés seul

pour la garde des troupeaux). Dans ces conditions, certains individus peuvent développer un comportement d'attaque essentiellement orienté sur des cibles faciles (enfant). Ces situations étaient rencontrées en Europe avant le 20<sup>ème</sup> siècle, elles se rencontrent toujours en Asie (en particulier en Inde où des cas sont toujours rapportés). En Europe de l'ouest seuls 3 épisodes d'attaques ont été rapportés au cours du 20<sup>ème</sup> siècle (1959, 1974 et 1975). Ils sont tous survenus en Espagne dans la région de la Gallice, région agricole où les loups se nourrissent essentiellement sur les proies domestiques et les décharges. En tout, huit personnes (dont sept enfants) ont été attaqués, quatre enfants sont morts.

4. comportement d'accoutumance. Ces attaques sont rares. Elles ont souvent lieu dans des zones protégées où certains individus peuvent perdre la peur de l'homme. Des cas récents (années 1990) ont en particulier été rapportés dans des parcs nord-américains. Aucun cas mortel n'a été recensé.

En définitive, des attaques sur l'homme existent mais leur fréquence est faible et de plus essentiellement liée à une contamination rabique. Si l'on compare la fréquence des attaques de loup sur l'homme, avec celles engendrées par d'autres carnivores (dingo, grizzli, tigre, cougar...), le loup apparaît comme une des espèces les moins dangereuses au regard d'une part de ses capacités physiques et d'autre part de l'évolution de son aire de répartition et de ses effectifs. Ainsi, au cours des 50 dernières années, 9 morts ont été recensés en Europe (dont 5, à l'est, liés à des loups enragés) pour une population lupine estimée entre 10 et 20.000 individus; 8 morts recensés en Russie (4 liés à la rage) pour 40.000 loups ; zéro mort en Amérique du nord pour une population de 60.000 loups.

Les auteurs terminent enfin leur rapport sur un certain nombre de recommandations à suivre pour faire encore diminuer cette fréquence :

1. continuer et/ou améliorer les programmes de lutte contre la rage,
2. maintenir des réservoirs de proies sauvages, en particulier par un aménagement des prélèvements, tout en restreignant l'accessibilité aux troupeaux domestiques (mesures de protection)
3. maintenir le comportement craintif des loups, en éliminant tout individu qui deviendrait « familier ».

The fear of wolves : a review of wolf attacks on humans. Linnell *et al.* , Norsk Institut for Naturforskning. 2002, 65p. (en anglais, disponible sur le site <http://www.large-carnivores-lcie.org>).